



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 73000088

Ancien N° régional :

Marais des Charbonnières

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 3,17 ha

Savoie COGNIN, SAINT-SULPICE

Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	2	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux sucoérieurs	1	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistant
1 = prospection insuffisante
2 = prospection assez bonne
3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 2

Description et intérêt du site

Petite dépression humide, le marais des Charbonnières présente à la fois des groupements herbacés humides et des boisements inondables. Les premiers hébergent le Sénéçon des marais alors que les zones en eau constituent une frayère pour plusieurs espèces d'amphibiens, en particulier pour la Grenouille rousse dont les effectifs atteignent plusieurs milliers d'individus.

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Amphibiens

Grenouille rousse

Rana temporaria

Flore

Séneçon des marais

Senecio paludosus L.

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

CORA

Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes : atlas préliminaire, hors série n°4

149 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes



Liberté - Égalité - Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°7300088



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anney



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)